Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 78 (1942)

Heft: 36

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LXXVIIIe ANNÉE — N° 36 10 OCTOBRE 1942

ÉDUCATEUR
ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : VAUD : *Allocations de renchérissement. — Hôpital cantonal. — La question des examens. — Maîtresses de travaux à l'aiguille. — Association des Directeurs de chant.* — GENÈVE : U. I. P. G. — MESSIEURS : *Impressions de séance.* — U. I. P. G. — DAMES : *Convocation.* — NEUCHATEL : *Assemblée générale de la S.P.N. — Fonds scolaire.* — INFORMATIONS : *G.R.E.P. : Cours pour 1942-43. — Cours Rochat.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE : ROBERT JAQUET : *Les utopistes avaient raison.* — ED. VITTOZ : *Désemberlificotez-vous.* — INFORMATIONS : *Freidorf, août 1942. — A propos des émissions radioscolaires.* — LES LIVRES.

PARTIE CORPORATIVE

VAUD. ALLOCATIONS DE RENCHÉRISSEMENT

Il y a quelques mois, je disais, ici même, que le Comité des T. F. travaillait dans l'intérêt des fonctionnaires cantonaux avec autant de compétence que d'autorité. J'ajoute que le Conseil d'Etat fait preuve de beaucoup de compréhension à l'égard de ses employés, et que le comité des T. F. trouve une grande bienveillance au Château. C'est ainsi que le problème de nouvelles allocations de vie chère fut discuté dernièrement entre le Conseil d'Etat et nos représentants. Nous apprenons qu'une solution est en bonne voie d'aboutir et que nous pouvons espérer une adaptation au renchérissement pour 1942 déjà. Tous les fonctionnaires seront reconnaissants, les familles en particulier.

R. M.

HOPITAL CANTONAL

En modification de la Convention du 15 avril 1940, que la S. P. V. a passée avec l'Hôpital cantonal, nous avons reçu de la direction de notre établissement hospitalier une lettre dont voici le résumé :

Les hôpitaux subissent en plein les effets du renchérissement.

Le service fédéral de contrôle vient de mettre en vigueur des prescriptions qui autorisent, dès le 1er août, les augmentations suivantes :

20 % pour les tarifs	jusqu'à	Fr. 4.—
15 % » » »	de Fr. 4.05 à	» 5.—
10 % » » »	supérieurs à	» 5.—

En conséquence, et dès le 15 octobre 1942, les factures de l'Hôpital cantonal porteront les prix quotidiens de pension suivants :

Adultes	Fr. 5.15	au lieu de	Fr. 4.50
Enfants (de 14-16 ans)	» 3.60	» » »	» 3.—
» (de 8-14 ans) .	» 3.—	» » »	» 2.50
» (jusqu'à 8 ans)	» 2.40	» » »	» 2.—

R. M.

LA QUESTION DES EXAMENS
devant les conférences officielles de district 1942 *(Suite)*

Les tableaux d'examens. — Nous lisons, au hasard des rapports : « Pour éviter des comparaisons aussi fausses que désagréables entre classes d'une même commune ou d'une commune à l'autre, nous demandons de ne plus être tenus de faire figurer la moyenne des travaux d'examens au tableau de promotion », et ailleurs : « ...qu'on supprime, sur le tableau d'examens, les colonnes réservées aux travaux d'examens et qu'on s'abstienne, autant que possible, des éternelles comparaisons statistiques, d'autant plus stériles qu'elles ne tiennent aucun compte des volées d'élèves, circonstances locales, etc. »

Point n'est besoin de longue dissertation pour montrer et démontrer toute la vanité de nos « Tableaux » récapitulatifs et des comparaisons qu'on en tire. Voici une jolie classe de 15 à 20 gros poupons de 8 ans que la maîtresse, une année durant, a dressés à résoudre les quelques petites acrobaties de calcul dont ils se sont joués à l'examen. On va donc mettre des notes à chacun de ces « travaux » de 8 ans, puis on va en tirer des moyennes pour la gloire ou la honte de la maîtresse ; bien plus, on va comparer ces moyennes avec celles des contemporains de 8 ans d'une classe de 50 élèves à 3 degrés, et où le maître aura eu, au cours de l'année, autre chose à faire qu'à « couver » ses 10 à 12 tout petits bambins.

Il y a aussi des régions de notre pays plus saines que d'autres et où l'hérédité est moins lourde. (Je pense à l'alcoolisme).

Mais, en dehors de tous les arguments, il n'est qu'à se poser une question toute simple : à quoi servent les longues récapitulations de notes qui, chaque année, prennent le chemin du Département ? — Je pars du principe, en effet, qu'un organisme intelligemment dirigé ne demande que des choses utiles et dont le rendement est certain. — Je regrette de ne pas avoir encore découvert, jusqu'ici, l'utilité des tableaux d'examens. Est-ce une pure statistique ? — Il n'est pas nécessaire, alors, de les exiger chaque année. Est-ce un moyen de contrôler les maîtres et d'éviter un laisser-aller dans le corps enseignant ? Qu'on nous le dise, et si le système donne des résultats satisfaisants, je m'incline. On peut, en effet, concevoir les tableaux d'examens comme un moyen de s'assurer que le programme imposé a été rempli, moyen peu coûteux puisqu'il ne demande pas de personnel supplémentaire. D'autre part, comme les maîtres sont humains, il feront l'impossible pour présenter des moyennes acceptables. Le système se défend donc ; si c'est cela, pourquoi ne pas mettre la chose au point et le dire. Toute discussion serait alors vaine.

L'école et la famille. — Plusieurs rapports mentionnent l'intérêt qu'il y aurait à intéresser parents et autorités aux méthodes actuelles

d'enseignement et d'une manière générale à la vie de l'école. Nous sommes personnellement convaincu que l'école doit s'ouvrir davantage au public en général et à la famille en particulier.

Presque toutes nos classes, reconnaissons-le, sont des laboratoires hermétiquement fermés à nos populations campagnardes ou citadines. On est, d'autre part, étonné de voir avec quel intérêt, quel enthousiasme même, le public entre en contact avec l'école, quand il y est invité. C'est une révélation pour beaucoup. Les parents les plus rébarbatifs et les moins bien disposés comprennent brusquement et deviennent des collaborateurs ; le travail scolaire se poursuit dans la famille ; la soudure entre l'école et la vie se réalise, pour le plus grand bien de tous et la joie des écoliers.

Pourquoi n'inviterions-nous pas les parents à assister à certaines leçons ? Développons, d'autre part, et multiplions les assemblées de parents qui se tiendront dans la classe, là-même où travaillent leurs enfants. — Et, pour revenir aux examens, je verrais très bien les parents assister aux examens de leurs enfants. Il s'agirait, naturellement, d'interrogations où l'on essayerait de sonder l'intelligence et la capacité de raisonner des élèves, leur aptitude à réagir face à des problèmes de bon sens ; en résumé, il s'agirait d'un examen d'où les parents sortiraient réconfortés, persuadés que leurs enfants pensent plus sainement. Ces épreuves-là, à mon avis, pourraient remplacer pas mal de nos examens actuels, qui ne sont, hélas, et trop souvent, que la gloire ou la honte, voire la terreur de trop jeunes cadichons.

(A suivre.) R. M.

MAITRESSES DE TRAVAUX A L'AIGUILLE

L'assemblée des maîtresses enseignant les travaux à l'aiguille dans le canton, non convoquée depuis deux ans, a eu lieu le 5 septembre écoulé à l'Ecole normale.

Mme Michod, inspectrice, donna, avec clarté et persuasion, des indications précieuses sur la qualité des prochaines fournitures, l'emploi des coupons-textiles réclamés récemment et fit circuler des modèles d'objets exécutés avec le matériel qui nous sera livré pour 1943-1944.

Le paiement de la cotisation par remboursement fut soumis au vote et accepté à l'unanimité ; cette mesure, adoptée par l'assemblée de 1939, facilite et écourte le contrôle.

Faut-il regretter et marchander de se rencontrer une fois par an, pour s'aider mutuellement, pour échanger ou acquérir des idées sur notre travail ? Les unes ignorent ces assemblées pourtant créées avec l'assentiment du Département. Les autres les connaissent, mais ne s'en soucient pas.

L'an prochain, Mesdames, vers la fin de l'été, lisez l'*Educateur*, lisez le *Bulletin officiel*, ne refusez pas le remboursement, ou envoyez Fr. 1.— au comité. Et surtout venez à l'assemblée !

Pour le comité : La présidente : CÉCILE ERB.

ASSOCIATION VAUDOISE DES DIRECTEURS DE CHANT

L'assemblée annuelle est fixée au *mercredi 21 octobre, à 14 h. 30*, Aula de l'Ecole normale, avec le programme suivant : *Les droits d'auteurs et la Suisa*, par M. Robert Engel ; *Problèmes actuels* par M. J. Burdet ; *Interprétation de 2 chœurs* par M. Georges Haenni, directeur de la Chanson valaisanne. — Les collègues qui ne sont pas encore membres de l'Association sont cordialement invités à s'en faire recevoir. Renseignements auprès de M. Louis Carrard, villa Vespéra, Pully.

DANS LES SECTIONS

Yverdon-Grandson. — Séance de gymnastique Messieurs, vendredi 16 octobre, à 17 h. 15.

GENÈVE

U. I. P. G. — MESSIEURS

IMPRESSIONS DE SÉANCE

L'assemblée de la « rentrée », a été très bien revêtue puisqu'il s'agissait d'un adieu au président Ch. Duchemin, nommé aux fonctions de directeur d'Ecole et comme tel soumis au règlement de l'U. I. P. G. qui fait, des directeurs, des membres honoraires.

L'adieu, au comité, avait été prononcé par tous les membres avec une ferveur et une amitié touchantes. A l'assemblée c'est Adrien Lagier qui, au nom de l'U. I. P. G. unanime, exprime au président sortant de charge la reconnaissance de tous ses collègues pour son dévouement, son urbanité, son activité, son intelligente gestion, à la fois combattive et conciliante, et toujours très active.

Lagier exprime le chagrin que l'on ressent de perdre un excellent président, mais aussi la joie de le voir nommé à un poste qui honore ses mérites et ses qualités. Charles Duchemin remercie Lagier et tous les collègues avec lesquels il a toujours lutté et collaboré, partageant les revers et les succès, au sein de la plus chaude amitié.

* * *

Philippe Genequand étant malade, le procès-verbal sera lu dans une séance ultérieure. Excusés : tous les collègues mobilisés.

Congrès : Adrien Lagier, qui préside, se félicite de la réussite du Congrès de 1942 et remercie tous ceux qui, de près ou de loin, se sont donné à cœur d'assurer la pleine réussite de cette concentration du corps enseignant romand.

Admission : J. Jacques Dessoulavy, nommé instituteur, son stage étant terminé, est reçu à l'unanimité. Signalons que les jeunes qui ont assisté au congrès, d'autres qui ne font pas partie d'un groupement doivent être encouragés à faire partie de l'U. I. P. G. ; le recrutement

peut être assuré, dans chaque bâtiment scolaire, par les membres de l'U. I. P. G.

Démission : Emile Dottrens, nommé assistant au Musée d'Histoire naturelle, devient fonctionnaire municipal. Il est nommé membre honoraire.

Sympathie : Le président exprime la sympathie de l'U. I. P. G. aux collègues Bolsterli qui ont eu le chagrin de perdre leur père ainsi qu'à la famille de Charles Pesson, ancien inspecteur retraité.

Salaires : Georges Borel, président de la Fédération des fonctionnaires, fait le point. Correspondance, entrevues, refus du retour au statut légal dès le 1er juillet 1942, étude de tout le problème par le Conseil d'Etat.

Borel rappelle la demande, par la V. P. O. D., d'une allocation d'automne. La Fédération estime que le moment est venu, dès octobre, de demander aux autorités cantonales la suppression de la retenue sur les salaires et des lois existantes concernant les allocations familiales, remplacées par une allocation de vie chère plus en rapport avec l'augmentation du coût de la vie que celles accordées récemment.

Pour cette allocation on pourrait tenir compte de l'échelle des traitements, dans un but social d'équité entre les hauts et les bas salaires.

Il faut tout tenter pour défendre nos intérêts, dit Borel, — même devant l'opinion publique ; la Confédération donne l'exemple. Aussi une entrevue a-t-elle été demandée au Conseil d'Etat, qui est disposé, d'ailleurs, à rétablir intégralement les salaires dès le 1er janvier 1943, la situation des couples étant reservée.

La Fédération n'abandonne pas la défense de la situation faite aux jeunes qui entrent dans la carrière.

Borel est félicité pour son utile activité.

Comédie : Le Théâtre de la Comédie offre des abonnements intéressants aux membres du corps enseignant : s'inscrire auprès du trésorier Edouard Gaudin.

Promotions civiques : Elles auront lieu le 11 décembre avec la commémoration de l'Escalade.

Plan d'étude : Il est en usage, à l'essai, dans les écoles urbaines : pour les classes rurales le projet du plan d'étude est en cours.

M. Neuenschwander fait part de ses remarques, toutes fort judicieuses. Borel et Duchemin prennent part à la discussion. Il y a évidemment simplification mais évitons de tomber dans l'uniformité.

Présidence : Le président étant démissionnaire, selon les statuts, le comité ne fait aucune présentation et l'assemblée non plus ; le comité reste chargé d'assurer les affaires courantes.

Propositions individuelles : Une proposition Borel concernant les

études des enfants d'instituteurs. Renvoi à une commission : Borel Servettaz, Gaudin, Cornioley-Pons.

Statuts : Il est demandé la suppression du dernier alinéa de l'article 3 concernant les démissions. Gaudin défend cette proposition qui, après un tour de préconsultation, sera reprise dans une séance ultérieure.

CH. E.-D.

U. I. P. G. — DAMES

CONVOCATION

Assemblée générale du 14 octobre.

Ordre du jour :

1. Lecture du procès-verbal.
2. Communications du Comité.
3. Causerie de Mme Gautier : L'aide aux mères.
4. Rapport de Mlle Géroudet sur l'assemblée générale de l'Alliance des Sociétés féminines suisses.

A 16 h. 45, à la Taverne de Plainpalais !

Mme Gautier parlera de l'œuvre nouvelle à Genève de *l'aide aux mères* et non pas, comme je l'ai indiqué par erreur, la semaine dernière, de l'éducation nationale.

A. D.

NEUCHATEL ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA S. P. N.

Avis de convocation.

L'assemblée générale annuelle de la S. P. N. aura lieu samedi 17 octobre 1942, à Boudry (Grande salle du collège), à 14 h. 30.

Ordre du jour :

A 14 h. 30 : Conférence de M. Eugène Piaget, procureur général : « Enfance, Adolescence et code pénal ». — La conférence sera suivie d'une discussion.

A 16 h. : Séance administrative : 1. Procès verbal de l'assemblée générale de 1941 ; 2. Communication du comité central au sujet des traitements ; 3. Divers.

Après la séance administrative, visite du Musée de l'Areuse sous la conduite du conservateur, M. Grandjean, pharmacien.

Comité central.

FONDS SCOLAIRE

M. Otto Schmidt, actuaire, vient de déposer le bilan technique du Fonds scolaire de Prévoyance, au 1er janvier 1942. Cette expertise est la première depuis la mise en vigueur de la loi de 1937. Elle doit être faite tous les cinq ans selon les dispositions de l'art. 19.

Ce bilan est soumis à l'examen des membres du Comité du Fonds qui se réunira incessamment pour en discuter.

J.-ED. M.

INFORMATIONS

G. R. E. P.

COURS ORGANISÉS POUR LA SAISON 1942-43

A. *Les étapes du développement mental*, par M. Jean Piaget, professeur, à Genève, directeur du B. I. E.

Cours donné à l'Université de Lausanne, dès la rentrée des vacances universitaires, durant tout le semestre, le jeudi de 17 à 18 h. Il ne pourra être organisé ailleurs. Les membres du corps enseignant bénéficieront d'une finance d'inscription très réduite. (Des détails seront fournis ultérieurement).

B. *L'appréciation objective du travail scolaire*, par M. Pierre Bovet, professeur à Genève, directeur de l'Institut des Sciences de l'éducation ; quatre leçons, deux causeries, et éventuellement, des travaux pratiques.

Cours prévu pour Neuchâtel, le lundi de 18 à 19 h. (les dates seront indiquées ultérieurement). *Il pourra être organisé ailleurs*. Le programme paraîtra prochainement.

C. *Méthodes et branches d'enseignement ; leur valeur éducative*, par W. Perret, instituteur à Neuchâtel.

Ce cours est entièrement lié à la pratique de l'enseignement : cinq leçons suivies d'entretien. Programme sur demande.

Six causeries correspondant aux six leçons du cours de M. Jean Piaget donné l'hiver dernier à Neuchâtel, sur le développement de l'intelligence, sont *offertes* par William Perret, instituteur à Neuchâtel, à l'intention des collègues trop éloignés des villes pour participer aux cours. Deux districts neuchâtelois ont déjà répondu à cette offre.

Nous recommandons vivement aux collègues des campagnes que la distance prive des moyens d'information habituels, de se grouper, de réunir des sections voisines et d'organiser un cours. La question financière ne doit pas être un obstacle : des arrangements sont prévus et des subventions sont facilement obtenues.

Pour tous renseignements, s'adresser à William Perret, instituteur, président du G. R. E. P., Orée 3, La Coudre-Neuchâtel. Tél. 5 16 97.

LA PSYCHOLOGIE APPLIQUÉE A L'ORIENTATION DE LA VIE

Cours de 6 leçons donné à l'Institut psychotechnique de Lausanne, en juin 1942, par M. Jules Rochat.

Programme :

1. Introduction. — L'examen psychotechnique. Son principe. L'étude de certaines aptitudes sensorielles et motrices. Ce qu'on peut tirer de cette étude pour la connaissance du caractère. Démonstration pratique.
2. L'examen psychotechnique (suite). L'étude de l'intelligence.
3. Revue sommaire de la graphologie et de ses possibilités actuelles.

4. Examen sommaire de la physiognomonie, de la chirologie.
5. Etudes d'autres procédés d'investigation.
6. Conclusions théoriques et pratiques. Discipline de vie en vue d'une connaissance et d'une action plus efficace.

Connaissez-vous la psychotechnique ? Cette science nous est apparue si vivante, si ouverte à des possibilités toujours nouvelles, qu'on a l'impression d'assister bien plus à une naissance qu'à un aboutissement.

La première idée de MM. Spreng, Sutter et Carrard fut d'étudier à l'aide d'instruments et de tests les aptitudes sensorielles et motrices des individus et de les comparer à ce qui est requis dans les professions.

Bien vite, ils se rendirent compte qu'une sensibilité sensorielle *moyenne* suffisait dans la plupart des cas à faire un bon ouvrier, tandis que le caractère et l'intelligence étaient des facteurs de premier plan.

Dès lors, l'examen psychotechnique porta spécialement sur l'étude du caractère.

Notre étonnement fut grand de voir à quel point les mêmes instruments se trouvent permettre, et du même coup, l'étude du caractère et de l'intelligence. Etes-vous :

Suggestible ? — Tenace ? — Bluffeur ? — Concentré ? — Insouciant ? — Curieux ? — Fatigable ? — Hésitant ? — Timide ? — Emotif ?

Avez-vous une intelligence pratique, rapide ? etc., etc., le tremomètre (qui révèle la sensibilité à la pesanteur), ou tout autre instrument, donnera des indications utiles pour repérer ces facultés.

Toutes ces observations sont combinées à d'autres provenant de tests. Et l'examen se complète à l'aide de la graphologie et de la physiognomonie.

Pour qui s'est lancé dans la graphologie avec Crépieux-Jamin et dans la physiognomonie avec Lavater, la remarquable synthèse de M. Jules Rochat est un enchantement. A l'aide de quelques schémas tout s'ordonne, se clarifie, et l'application dans nos classes apparaît facile, si le pédagogue est doué de sensibilité et d'intuition.

Les éducateurs qui ont suivi le cours ont été, en effet, frappés du secours que cette nouvelle science peut apporter à l'école. Je me suis surprise, après le cours, à regarder mes élèves avec des yeux plus clairvoyants.

Mais la partie la plus intéressante fut certainement la dernière, où l'on vit le psychotechnicien en possession d'une impressionnante analyse de la personne examinée, se mettre à la recherche de l'aide qui peut lui être offerte. Sommes-nous toujours dans la science ? D'autres répondront mieux que moi. Mais quelle joie pour un maître d'école que cet effort éducatif tenté par ces hommes de science ?

L'exposé de M. Jules Rochat est parsemé d'aphorismes dictés par cette préoccupation éducative. Nous y reviendrons : il vaudrait la peine de les citer tous.

J. CHAMOT.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

LES UTOPISTES AVAIENT RAISON

Il y a quelques années, quand les gouvernements des grandes puissances européennes convinrent tacitement de répudier leurs engagements dès le moment où ceux-ci les gênaient, certains hommes d'Etat, cédant à un besoin humain de justification, se déclarèrent, avec une pompeuse assurance, des « réalistes ». Ils ne s'opposaient point ainsi à de quelconques « nominalistes », mais à tous ceux qui s'efforçaient de maintenir jusque dans la politique, un souci de morale qu'il fallait railler. Et comme il faut bien discréditer ses adversaires, on les traita d'utopistes.

Bien entendu, les journaux firent chorus. La paix indivisible ? Utopie ! Les droits des minorités ? On n'allait pas risquer de mettre le monde à feu et à sang, pour quelques milliers de malheureux qui avaient eu la malchance de naître à la mauvaise place. La valeur des engagements pris ? Seuls des esprits simplistes pouvaient imaginer qu'ils pouvaient et devaient être tenus. Et gloseurs de gloser, apprenant aux populations interloquées ou terrifiées que c'était là le secret de Polichinelle et que faire honneur à sa signature, c'était, pour une nation, courir au suicide. O nations chrétiennes !

De tout temps, les idées auxquelles était promis l'avenir irritèrent les esprits sclérosés de la majorité des dirigeants. Quoiqu'on en ait dit, sous l'empire d'une mode qui n'est pas de chez nous, ce ne sont pas les gouvernements qui, en général, guidèrent les peuples sur les voies où les appelait leur destin. Préoccupés avant tout de durer, les gouvernements calculent, combinent, freinent, tandis que les populations, mues par une sensibilité fatale, décident, dans l'agitation ou le tumulte, de leur avenir.

La Déclaration des droits de l'homme fit frémir et cabra l'Europe réactionnaire. Il vaut la peine de la relire pour s'étonner aujourd'hui d'une attitude excessive. Mais ni les ruses, ni les astuces de la Sainte-Alliance ne prévalurent contre la puissance d'un texte inspiré par une intrépide générosité.

On se souvient de la lutte anti-esclavagiste que menèrent en Angleterre quelques hommes résolus contre les intérêts ligués du gouvernement, des négriers et des planteurs. Rien ne leur fut épargné, ni la calomnie, ni le ridicule, ni les reproches de ruiner la nation pour le repos de leurs consciences. Ils sont aujourd'hui honorés comme les pères de la patrie.

Mais pourquoi chercher ailleurs des exemples ? Notre histoire est pleine d'audaces aussi périlleuses, dont se glorifient les hommes d'aujourd'hui, empêtrés dans leur prudente cautèle. Que l'on songe aux Waldstaetten et à leur lutte contre l'Autriche, puissance impériale, riche de force, de ressources et de prestige. Etaient-ils, ces Suisses du

XIIIe siècle, des réalistes ? Maintenant qu'ils ont réussi, il est facile de les louer pour leur sens des vraies possibilités. Tel qui aujourd'hui les révère, n'aurait pas eu, en 1291, assez de souffle pour les blâmer et dénoncer leur imprudence folle.

Et c'est Glaris, luttant contre l'abbé de Saint-Gall, Genève prétendant échapper au duc de Savoie, le Jura bernois provoquant Monseigneur de Bâle, autant de refus d'accepter le monde tel qu'il est, tant les images d'indépendance, de liberté séduisaient les esprits, au point de leur voiler la témérité de leur dessein.

Et c'est la Réforme tout entière, avec son dédain de la tradition toute-puissante, son mépris des orages, son choix exclusif.

Si nous songeons aux hommes, l'effort d'un saint Vincent de Paul, d'un Pestalozzi, d'un Dunant, d'un Booth, ne prit-il pas aux yeux des contemporains un caractère donquichottesque, qui permit le sourire, et avec lui, la réserve dédaigneuse de ceux « qui savaient ». Mais le succès venu, les fils des sceptiques s'avancent au premier rang des enthousiastes.

Dans notre monde pédagogique, les esprits les plus originaux sont demeurés solitaires. Si les visiteurs venus des quatre coins de l'Europe rendaient hommage à Pestalozzi, les idées de ce dernier étaient âprement discutées en Suisse. A Fribourg, les difficultés que rencontraient le Père Girard, aigrissaient et décourageaient un homme de valeur. Don Bosco, soutenu par une foi admirable, créait, en dépit de l'indifférence des pouvoirs publics et de l'hostilité de ses supérieurs, une œuvre que l'on veut voir aujourd'hui tout imprégnée de l'esprit romain.

Et pourtant, tous ces méconnus, tous ces incompris, ils avaient raison, ils ont eu raison.

Pour nous, qui n'avons pas seulement à continuer notre temps, mais aussi à préparer l'avenir, ces exemples prennent un sens prophétique. Conscients de la force qui est en nous, et inspirés par tant d'illustres devanciers, nous ne réaliserons pleinement notre mission qu'en refusant toute œillère et qu'en faisant triompher, à force d'obstination, les principes que nous aurons choisis.

Les utopistes qui nous ont précédés sont nombreux de Rousseau à Glöckel. Tous ont œuvré dans la même direction : celle de la libération de l'enfant, de la formation de sa sensibilité et de son jugement, de l'éveil d'un sens social. Le temps n'est-il pas venu de prendre la relève ? Et plutôt que d'envisager le problème dans ses détails et le mal dans ses conséquences (programme, examen, manuels) n'est-il pas grand temps de dire ce que doit être l'école, de souligner l'aspect *qualitatif* de l'enseignement, trop négligé par ceux qui veulent tout mesurer, de gratter enfin le tuf accumulé sur les parois d'une institution, hélas ! vénérable.

Récemment une école de notre pays, le Collège de La Chaux-de-Fonds, réalisait une réforme dont l'importance peut être déterminante. Il s'agit encore d'une mesure « utopique » : la suppression des notes.

Après un essai tenté en 7e année du Gymnase, le système a été étendu à tout l'enseignement. Les notes supprimées sont remplacées par des mentions. Les branches sont réparties en deux groupes : branches soumises à un examen de baccalauréat, autres branches. Les élèves ont la liberté de concentrer l'effort essentiel sur les premières.

Voici les arguments par lesquels M. le Directeur du Collège appuya, devant la Commission scolaire, la proposition d'étendre le système au collège entier.

« Pour l'ensemble des élèves de 7e, l'expérience tentée a été une vraie libération ; les inconvénients constatés tiennent essentiellement à la vieille habitude de la note chiffrée, les résultats étant instantanément en chiffres. Les notes chiffrées, premier souci des petits et des grands, créent de l'inquiétude, une ambiance de jalousie, de compétition ; elles entraînent la fraude et mécanisent l'enseignement. Il faut rompre avec cette tradition.

Première proposition : Les notes sont supprimées dans tout l'enseignement secondaire.

Au cours de l'année, les parents seront renseignés si l'enfant néglige ses devoirs, s'il est faible dans une ou plusieurs branches. A la fin du trimestre, une mention générale suffira ou l'énumération des branches insuffisantes.

Deuxième proposition : Le régime introduit en 7e dès 1941 sera poursuivi, mais les mentions elles-mêmes seront supprimées. Les élèves de 6e, comme ceux de 7e, fortement sélectionnés, comprennent le but et le sérieux des études. Ils jouiront d'une plus grande liberté dans la répartition des devoirs à domicile.

Il me souvient d'avoir, un jour, préconisé la suppression des notes devant un auditoire divers. Un professeur d'école secondaire me dit alors qu'il comprenait fort bien que le système fût applicable à l'école primaire, mais non dans l'établissement où il enseignait. Tant il est vrai que, pour les autres, c'est toujours plus facile.

Nous perdons à classer nos élèves, un temps que nous pourrions utilement employer à les éduquer. Nous flattons le goût dépravé des parents pour le résultat apparent, nous décourageons des enfants qui n'auront jamais l'occasion, dans nos classes, de réussir.

Les progrès sont comme les montagnes, dont l'ascension estimée d'abord impossible, devient ensuite le divertissement, comme le Cervin, d'alpinistes d'occasion.

Les utopistes sont ceux qui sont capables de voir le monde avec des yeux neufs. Les buts mêmes qu'ils s'assignent les obligent à trouver

de nouveaux chemins. Soyons donc utopistes, sans souci du qu'en dira-t-on. Car si l'école ne peut assumer toutes les tâches dont on voudrait la charger, sa fonction, dans le monde qui naît, sera inévitablement différente de celle qui fut la sienne durant ces dernières décades. Plutôt que de nous borner à améliorer des projets qui nous sont présentés, dressons nous-mêmes nos propres plans, faisons-les connaître à la population, défendons-les devant l'opinion publique. Nous avons certains titres pour entreprendre cette action.

ROBERT JAQUET.

DÉSEMBERLIFICOTEZ-VOUS !

Le mot n'est pas de moi, mais de notre excellent écrivain G. Vallette : c'est un conseil, c'est un ordre qu'il donne aux Romands.

Que l'on puisse en avoir besoin ailleurs que chez nous, c'est incontestable ; que même un Français, la plume en main — j'insiste sur ce point — se montre parfois fort « emberlificoté », c'est consolant pour nous. Ce qui est stupéfiant, c'est que, d'un côté ou de l'autre du Jura, on puisse être emberlificoté à un degré aussi effarant que dans les quelques phrases suivantes, pourtant si faciles à corriger.

« Le défunt était un modeste, tant au point de vue montagnard qu'au point de vue savant technicien, et qu'à celui simplement homme ». A ce malencontreux *au point de vue*, substituez *comme*, et cela devient du français.

Voici qui fut imprimé aussi : « Il donna à son exposé la tournure d'un entretien, ce qui ne constitue pas le moindre charme de ses conférences par ailleurs si instructives *par les éléments de connaissances qu'elles apportent* ; l'illustration de ce beau voyage *était rendue parfaite* par une série de clichés ». — Et l'on imprime ça !

Mais — il faut ne pas se lasser de le répéter — nous n'avons pas le monopole de ce charabia. — C'est un journaliste français qui écrit : « On attend le plaidoyer du Maître, pierre de touche, dit-on, si lumineuse et si nette, que les jurés, éblouis, n'auront plus qu'à courber devant son éclat leur verdict réparateur ! » Et l'on imprime ça en France ! !

C'est chez un orateur français que l'on a relevé ceci : « avec la signature du traité de paix de 1919, *la face des peuples* soulagés d'un cauchemar sans précédent s'est *orientée instinctivement vers des espérances pleines de joie et de régénération.* »

C'est un très grand romancier, Flaubert, qui a commis cette horreur : « Quand elle eut ainsi un peu battu le briquet sur son cœur, et qu'elle s'y fut écorché les doigts de sa volonté » ! Il est vrai qu'un critique a pu dire de lui : « si ce romancier avait besoin de tant travailler pour bien écrire, c'est qu'en réalité il écrivait mal ».

Seulement, Flaubert se corrigeait : il modifiait ses phrases, il raturait, il **émondait surtout** ; et, à force de se livrer à ce travail, il apprenait

à écrire, il se *désemberlificotait*; si bien qu'un autre critique a pu dire de lui : « quand il trouve enfin le mot propre, il est rare que ce mot ne simplifie pas son style ».

Trouver le mot propre ; et, pour le trouver, le chercher.

Simplifier, alléger, éclaircir son style ; mais, pour cela, se rendre compte que, du premier jet, on écrit naturellement mal.

Ce « travail du style » est-il à la portée de chacun ? Du moins, la première condition est de le vouloir et de s'y appliquer.

* * *

L'emberlificotage est souvent provoqué par la prétention, par le goût de la grandiloquence, par le désir de « faire beau » et de produire de l'effet ; seulement, l'effet n'est pas toujours celui qu'on en attendait.

Curnonsky et Bienstock ont publié un *Musée des erreurs*, ou *le français tel qu'on l'écrit* ; ils y intitulent *Pataphar* (je ne sais d'où vient ce mot) l'un des chapitres les plus intéressants, où je cueille ces deux citations. Du poète Béranger :

Tu crois du Pinde avoir conquis la gloire
Quand ses lauriers de ta foudre encor chauds
Vont à prix d'or te cacher à l'histoire
Ou balayer la fange des cachots.

Du ministre Hanotaux :

« C'est votre amitié qui a dressé cette table, cueilli ces fleurs, tressé, dans cette demeure à peine ouverte, la guirlande incomparable de ces beaux yeux qui nous troublent rien qu'à nous écouter ».

Mais c'est un journaliste romand qui nous inflige — après les funérailles d'un grand homme très local — cette moisson de clichés grandiloquents, cette avalanche de *pataphar* : « *En paroles fortes et impressives*, M. le pasteur... ; — puis le président du Conseil retraça *avec une éloquence incisive* les qualités du défunt, et *s'employa à définir, en termes heureux*, le rôle... ; — après que le secrétaire de la société, dont le défunt était le président *courtois et distingué*, rappela *avec émotion* l'activité sociale précieuse... ; — enfin le représentant de... dit avec *chaleur* la bienfaisante contribution... » (J'abrège, mais n'ai rien ajouté).

Le malheur est que le lecteur se pâme d'aise trop souvent devant une prose aussi bête et aussi indigeste ; alors, s'il « s'en gargarise », on comprend que le rédacteur lui en administre à haute dose.

A moins qu'il ait la conscience de sa responsabilité, disons même de sa mission ; assez pour préférer Voltaire à Tartempion et Anatole France à Homais. — Ce sera ma conclusion ; mais je tiens à la commenter en termes plus clairs, en citant de nouveau l'étude, mentionnée naguère, sur le style de Bourrit comparé à celui de de Saussure : « **Il faut beaucoup de culture pour goûter et rechercher la simplicité et le naturel** ».

ED. VITTOZ.

INFORMATIONS FREIDORF, AOUT 1942

Cours préparatoire à l'éducation coopérative de l'enfance et de la jeunesse.

« La grandeur d'un métier est d'unir des hommes ». (St-Exupéry). La trentaine d'éducateurs participant à ce cours — institutrices et instituteurs, responsables de sociétés de jeunesse, parents — ont compris cette profonde vérité.

Les exposés.

Avec une simplicité émouvante, M. Fritz Wartenweiler, en disciple de Pestalozzi, nous entretient de son home d'éducation populaire du Herzberg en Argovie (cf. l'article consacré à Wartenweiler, « Servir », dans le numéro de mai 1942 des C. Protestants).

Ce grand éducateur nous montre ensuite la nécessité d'« Une éducation suisse ». Ne nous contentons pas de vivre en « voisins inévitables », mais devenons concrètement ce peuple de frères dont parle Schiller. Notre petit Etat existe d'abord pour qu'il y ait dans le monde un coin de terre où le plus grand nombre d'habitants puissent jouir de la qualité de citoyens au plein sens du mot. Et ce grand patriote nous rappelle la mission que comporte notre neutralité : être un peuple fraternel envers les autres peuples.

Puis, M. Ch-H. Barbier, rédacteur de la Presse coopérative, s'appuyant sur les travaux de Pavlov et de Wintsch, traite de « l'Habitude ». De cette profonde causerie, d'une science psychologique sûre, nous avons surtout retenu les conclusions pédagogiques si suggestives. Nous souhaitons vivement relire — qui sait, dans une de nos revues ? — cette pénétrante synthèse d'une question capitale.

Les Coopératives scolaires.

Avec Mlle Baechler, institutrice à Genève, MM. Ed. Cachemaille et P. Perret, instituteurs à Valeyres s. Rances et à Serrières, nous abordons l'essentiel de nos préoccupations : l'essor des Coopératives scolaires. Quelle atmosphère tonique vivifie ces petites républiques ! Vraiment elles réalisent « cette institution éducative où les citoyens de demain se préparent aux responsabilités de la liberté et au service du Pays ». (L. Meylan). Le travail scolaire lui-même en retire tout bénéfice. Un sympathique journal pour enfants, « L'Ecureuil », rédigé en bonne partie par des enfants — heureuse formule ! — sert de trait d'union entre ces communautés fraternelles.

Travaux en équipes et travaux manuels.

M. G. Suter, de Lausanne, nous expose la méthode des « Jeux dramatiques » de Léon Chancerel, l'Oncle Sébastien de la Radio. Il s'agit essentiellement d'art éducatif à la portée de l'enfance et de la jeunesse.

L'enfant, par le jeu dramatique, acquiert des moyens d'expression remarquables. Il développe son esprit d'observation et s'efforce de reproduire ce qu'il voit. Emporté par le jeu, il révèle ses tendances intimes, réalise sa nature profonde. Cet art d'action et de mouvement enseigne à l'enfant « l'éloquence du corps » (souplesse, réflexes rapides, sens du rythme), forme son caractère dans le travail en équipe. Son imagination se développe et son sens artistique s'ennoblit. Les actions dramatiques — où la pantomime se mêle à la récitation, à la danse et au chant — empruntent leurs thèmes à une source inépuisable. Citons par exemple : la nature, les fables, les chants populaires, l'histoire, l'actualité. Le plein air ou la classe et son mobilier, quelques rideaux forment le décor. Quant aux costumes, le papier crépon suffit à leur confection. Nous en avons dit assez pour montrer que ces jeux dramatiques ont leur place toute trouvée lors de soirées scolaires. Ils remportent toujours un succès de qualité. Il fallut au cours des exercices pratiques en équipes, la grâce souriante de Mme Gil Henriod, de Lausanne et le métier averti de L.-P. Favre des Compagnons du Grand Large (troupe genevoise de Comédiens routiers) pour initier nos éducateurs à cet art si jeune et si sain.

Enfin, M. P. Perrelet, de la Chaux-de-Fonds, durant trois jours consacrés avec un joyeux entrain au travail manuel, communiqua sa bonne humeur et un peu de son talent à ses apprentis relieurs et encadreurs.

Conclusion.

Mlle Nelly Baechler, initiatrice et organisatrice du cours, mérite toutes nos félicitations. Le beau succès de Freidorf 1942 lui est une juste récompense. Nous lui exprimons ainsi qu'à M. Jaeggi, directeur du Séminaire coopératif nos remerciements et notre gratitude pour leur œuvre si nécessaire.

H. GUYE.

A PROPOS DES ÉMISSIONS RADIOSCOLAIRES

Le 4 novembre prochain aura lieu la première émission radioscolaire de la saison.

A ce propos, nous rappelons l'excellente documentation mise à la disposition des maîtres et des écoliers dans le journal *La Radio à l'Ecole*, publié par la Commission régionale des émissions scolaires de la Suisse romande.

Préparés avec autant de soin que les émissions elles-mêmes, ces *Feuillets de documentation* en sont un complément indispensable. Ils mettent à la disposition du corps enseignant et des élèves, une riche collection d'illustrations, de reproductions, de dessins inédits qu'ils peuvent conserver pour les utiliser tout au long de l'année.

Leur rôle est précisément d'apporter au maître toute la documen-

tation nécessaire à la préparation de l'audition. Imprimés au recto seulement, au nombre de un à trois par causerie, ces Feuillets sont conçus à la fois pour l'affichage en classe et pour la projection à l'épidiascope. Collés sur carton, ils prendront place dans la documentation personnelle du maître *auquel ils sont offerts gratuitement sur simple demande.*

Malgré les difficultés actuelles, afin de permettre à tous nos élèves d'avoir sous les yeux, avant, pendant et après l'audition cette publication précieuse, la Commission régionale leur offre la possibilité de s'abonner dans leur classe à un prix extrêmement modique.

Ce prix d'abonnement *annuel* **a été fixé à la somme dérisoire de soixante-quinze centimes !**

La Commission régionale romande espère que son effort sera compris du corps enseignant qui a tout intérêt à voir cette publication largement diffusée dans le monde des écoliers et surtout dans toutes les classes qui suivent l'écoute des émissions scolaires. Elle accueillera, cela va sans dire, avec reconnaissance toutes les suggestions, critiques, conseils qu'on voudra bien lui communiquer. O. H.

LES LIVRES

Monuments historiques vaudois, par Richard Berger. Editions Spes, Lausanne.

Il est toujours malaisé d'initier nos élèves à l'histoire de l'architecture. Nos monuments historiques : châteaux et églises, sont nombreux et ont fait l'objet de savantes études, mais un guide simple, clair et pratique faisait défaut. Le petit livre de M. Berger sera donc le bienvenu et nous devons souhaiter que de semblables publications viennent au jour en mettant à notre portée des documents caractéristiques pour l'histoire de tous nos monuments.

Un court chapitre sur l'évolution des styles nous rappelle les éléments essentiels de l'architecture. Les châteaux et églises du canton de Vaud sont ensuite étudiés de façon succincte mais complète et chaque chapitre nous apporte des détails intéressants sur notre architecture militaire, religieuse et civile.

Des dessins basés sur la perspective axonométrique illustrent ce guide. Plus facilement lisibles que des photographies ou des plans, susceptibles d'être reproduites par le maître au tableau noir, ces illustrations seront une aide précieuse pour notre enseignement.

Nous souhaitons à *Monuments historiques vaudois* le succès qu'il mérite. ALB. R.

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE

Méthodologie de Géométrie

par

LOUIS GROSGURIN

Un volume in-8° cartonné, 315 figures . . . . . fr. 6.—

SOMMAIRE :

Origine et processus de l'abstraction en géométrie — le cycle intuitif — la construction.

Chemins indiqués ; direction ; sens, c'est-à-dire éléments des problèmes de la circulation.

Longueurs — Figures semblables — Calculs de longueurs — Le nombre *pi*.

Calculs de surfaces et de volumes (au point de vue calcul, l'ouvrage est en étroite liaison avec la *Méthodologie d'Arithmétique* du même auteur).

Similitude : Les objets manufacturés en séries d'unités semblables, les procédés de la réclame par leur figuration à une certaine échelle, conduisent à nombre de problèmes inattendus et nouveaux (page 166).

Arpentage : Exposé très étudié dans sa simplicité de la manière dont les éléments d'arpentage peuvent être appliqués dans les écoles de campagne.

Les points situés : Exposé original des lieux géométriques et de leur report sur le terrain.

Volumes : Calcul, par une formule unique et rigoureuse, du volume des différents corps qui se présentent dans la pratique, de la pyramide au tas de sable, à la sphère et ses sections parallèles, à l'ellipsoïde.

Cubage des bois, jaugeages.

L'ouvrage apportera aux maîtres primaires et secondaires de précieux éléments de culture personnelle. Il rendra des services aux *Ecoles professionnelles* et d'*apprentissage*.

Il s'adresse enfin, en particulier, aux *Ecoles normales*, aux *Cours de stage* qui forment les maîtres futurs, parce qu'il constitue par ses considérations, ses méthodes de travail, ses problèmes originaux, un livre d'*avant-garde* et de *renouvellement*.

LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle

Bibliothèque nationale suisse,
BERNE

J. A. — Lausanne

INSTITUTEURS !
recommandez à vos élèves, pour qui l'allemand est une pierre d'achoppement, de suivre nos cours de perfectionnement ou cours de vacances.
Notre école organise également des
COURS SPÉCIAUX POUR ÉDUCATEURS
25 % de réduction sur les tarifs ordinaires. Plus de 100 arrangements différents possibles.
Renseignez-vous sans engagement.
ÉCOLE RUEGG
2, Place Bel-Air, 2
LAUSANNE
Téléphone 32300
COURS DU JOUR - COURS DU SOIR

PASSEMENTERIE
GARNITURES POUR ROBES
CEINTURES • GALONS • BOUTONS
PERLES • MERCERIE FINE
Exécution de toutes commandes spéciales
Ch. Wittekopf
Tout de l'Ile
GENÈVE
COLIFICHETS
DENTELLES
FOULARDS
ÉCHARPES
RUBANS

Empaillage de tous les animaux pour écoles
Fabrication et vente de **Fourrures**
Chamoisage de peaux
Labor. zool. et Pelleterie, M. Layritz, Bienne 7, ch. d. Pins 15

Le beau vêtement se fait chez
MUHLSTEIN
16, rue de la Confédération,
Genève

POUR TOUT ce qui concerne la publicité dans l'*Educateur* et le *Bulletin Corporatif*, s'adresser à la S. A.
PUBLICITAS
Rue Centrale, 15
LAUSANNE

Editeurs responsables : C. Grec et A. Rudhart.

LAUSANNE, 17 octobre 1942 LXXVIIIe ANNÉE — No 37

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

ÉDUCATEUR

ET

BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables :

ÉDUCATEUR
ALB. RUDHARDT
GENÈVE, Pénates, 3

BULLETIN
CH. GREC
VEVEY, rue du Torrent, 21

Administration et Editeurs responsables :
IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE, AVENUE DE LA GARE, 33
Téléphone 3 36 33 — Chèques postaux II. 6600

Responsable pour la partie des Annonces :
PUBLICITAS S. A., SUCCURSALE DE LAUSANNE

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : SUISSE : FR. 8.— ; ÉTRANGER : FR. 11.—

Supplément trimestriel : Bulletin Bibliographique

PIANOS — HARMONIUMS

ACCORDAGE RÉPARATIONS
VENTE **ÉCHANGE**

E. KRAEGE

Ex-accordeur pendant 25 ans de la Maison Fœtisch

Avenue Ruchonnet 13 - LAUSANNE

Téléphone 3 17 15

"AU BLÉ QUI LÈVE"

Bibliothèque circulante pour les jeunes de 6 à 18 ans

La Vuachère, LAUSANNE

Prêts de livres sur place
Envois postaux
Renseignements gratuits

MUSIQUE CHORALE

Les plus beaux envois à l'examen, toutes éditions, pour toutes circonstances.

Téléphone 2 35 09

E. BARBLAN Av. du Simplon, 3 **LAUSANNE**

Instituteurs, institutrices! **Notre matériel de réforme scolaire vous enthousiasme, vous et vos élèves!**

Demandez notre catalogue gratuit de matériel pour :

le calcul
l'école active
le travail manuel

WILH. SCHWEIZER & Co. **WINTERTHUR**